

## CAPA Agrégés 2018

Une *nouvelle* Hors Classe pour tous et pour toutes

Académie de Grenoble

**Spéciale agrégé-e-s de l'enseignement supérieur**

### Préambule : la nouvelle HC pour tous et pour toutes en 2018 !

En 2018, c'est une nouvelle avancée pour la profession puisque la mise en place du PPCR doit permettre un déroulement de carrière pour tous et toutes sur 2 grades (classe normale et Hors classe) « **la carrière des agents a désormais vocation à se dérouler sur au moins 2 grades\* ...** ».

Ainsi ce sont dorénavant tous les collègues, ayant une carrière complète en classe normale, qui pourront bénéficier de l'accès à la hors classe, certains y accédant plus rapidement que les autres.

Ci-joint un résumé de tous « les changements de cette nouvelle HC ».

La CAPA HC agrégé-e-s s'est ouverte jeudi 31 mai 2018 à 14h30 au rectorat de Grenoble.

Elle s'est terminée le jeudi 7 juin soit 7 jours de CAPA.

Vos élu-e-s commissaires paritaires FSU (SNEP, SNESUP, SNES) sont particulièrement intervenu-e-s cette année auprès des services du rectorat pour faire respecter les droits des collègues :

- avant la CAPA
- pendant la CAPA
- après la CAPA

Cette campagne 2018 a été en effet un peu particulière puisque, dans le cadre du PPCR, cette 1<sup>ère</sup> CAPA de la « nouvelle HC » avait un double enjeu\* :

1- l'établissement, comme les années précédentes, d'une **liste de « proposé-e-s »** pour la CAPN. Celle-ci déterminera les promotions à la HC des agrégé-e-s 2018 début juillet.

2- **nouvel enjeu\*** : l'attribution par la rectrice d'une **appréciation définitive pour chaque collègue**

En effet, « l'appréciation qui sera portée (par la rectrice) cette année conformément aux orientations précitées sera conservée pour les campagnes de promotion ultérieures\* ».

La rectrice est contingentée dans ses appréciations :

contingent	appréciation de la rectrice	points
10%	excellent	145

\*Sur tous les changements de la nouvelle HC voir la note de service sur la HC 2018 et le document FSU ci-joint

45%	Très satisfaisant	125
	satisfaisant	105
	à consolider	95
	opposition	

**De plus, la note de service précise qu'il faut veiller « à une répartition équilibrée de ces avis entre les différents échelons de la plage d'appel ».**

**Particularité en 2018** : à titre transitoire pour la campagne 2018, à défaut pour les agents éligibles de bénéficier d'une appréciation issue du troisième rendez-vous de carrière, vous formulerez une appréciation sur ... **les notes**, (attribuées au 31 août 2016), et sur les **avis des chefs d'établissement, des corps d'inspection ou des autorités auprès desquelles ils sont affectés** (ce sont les supérieurs hiérarchiques, directeurs de composante dans l'enseignement supérieur).

Ces évaluateurs ne peuvent attribuer que des avis « Très Satisfaisant » et sont contingentés à seulement **20%** d'avis TS.

### **Intervention de la FSU AVANT la CAPA :**

En étudiant le fichier initial du rectorat, reçu 6 jours avant la CAPA, la FSU a alerté le rectorat 48h avant la CAPA le mardi 29 mai sur 2 points :

1- un **déséquilibre** majeur des **avis** portés entre les collègues **selon leurs échelons** (échelon 9, échelon 10, échelon 11) et entre le supérieur et le 2<sup>e</sup> degré. (*voir déclaration liminaire pour plus de détails*).

En effet, les évaluateurs semblent avoir raisonné dans leur répartition des avis TS sur le modèle de l'ancienne HC c'est-à-dire en privilégiant les collègues ayant le plus d'ancienneté (11<sup>e</sup> échelon et quelques 10<sup>e</sup>). La FSU a donc également alerté la DRH de l'UGA qui a été présente lors de la CAPA.

Dans l'enseignement supérieur :

-à l'échelon 9 :

**0%** des collègues bénéficiaient d'une appréciation « Excellent » (au lieu de 10%)

**0%** des collègues bénéficiaient d'une appréciation « TS » (au lieu de 45%)

-à l'échelon 10 :

**6%** des collègues bénéficiaient d'une appréciation « TS » (au lieu de 45%)

2- La rectrice n'avait pas attribué la **totalité des 10% d'avis EXC et les 45% d'avis TS** ce qui allait pénaliser les collègues pour les prochaines années. (*voir déclaration liminaire*)

- seulement 8,4% des collègues bénéficiaient d'une appréciation « Excellent » (soit 13 avis EXC non portés)

- seulement 27% d'une appréciation « Très Satisfaisant » (soit 147 avis TS non portés).

### **Intervention de la FSU PENDANT la CAPA :**

\*Sur tous les changements de la nouvelle HC voir la note de service sur la HC 2018 et le document FSU ci-joint

Suite à cette intervention, le rectorat a élaboré de son côté de nouvelles propositions et nous les a transmis le matin de la CAPA. Ces propositions portaient toutes les appréciations valorisantes mais avec de nombreux déséquilibres, SUP/SCO, entre disciplines et nous avons décidé de maintenir nos propositions sur la base du fichier initial, propositions résultant d'un équilibre entre

- le SUP et le 2<sup>e</sup> degré
- entre les disciplines
- entre les différentes anciennetés dans la plage d'appel (9+2 9+3...11+4)
- entre les hommes et les femmes

Les élus SNES, SNEP et SNESup ont donc élaboré 160 propositions **d'ajouts** sur cette base.

Devant le nombre de propositions faites (au final 125) par les commissaires paritaires de la FSU, l'administration a demandé un temps supplémentaire pour étudier les équilibres résultant de nos propositions et nous reconsulter.

### **Intervention de la FSU APRES la CAPA :**

Une 3<sup>e</sup> version des avis de la rectrice a été transmise le lundi 4 juin, sur laquelle la FSU a encore fait de nouvelles propositions le mercredi 6 juin pour rétablir certains déséquilibres persistants.

Les résultats définitifs (version 4) ont été connus jeudi 7 juin.

#### **Les revendications de la FSU au niveau national**

Tout au long des discussions sur la nouvelle HC, le SNEP FSU a défendu l'idée d'une carrière sans obstacle de grade et d'un passage à la hors classe équivalent à un passage d'échelon. En réponse, le ministère met en place un **barème national** qui réduit à **5 ans** le différentiel entre 2 collègues (entre avis « excellent » et avis « à consolider » de la rectrice), cet écart pouvait auparavant être de **20 ans**. Même si le barème est une réelle avancée, l'écart de 5 ans ne nous satisfait pas.

Nous continuerons de peser pour que le barème évolue :

-d'une part le ministère a souhaité faire cette année une circulaire pérenne pour la Hors classe alors que vont cohabiter dès l'année prochaine **2 systèmes différents** (les collègues ayant eu un RDV de carrière à 9+2 et ceux dont l'avis aura été posé sans RDV de carrière).

-D'autre part, les **contingents imposés (20%)** aux évaluateurs primaires (chefs d'établissements, IPR) ne permettent pas cette année une répartition équitable des avis sur l'ensemble des années et des échelons 9+2, 9+3...

Le rôle des mobilisations et des commissaires paritaires est donc primordial pour faire respecter les droits des collègues.

*ci-joint la déclaration liminaire de la FSU à la CAPA (SNEP, SNESUP, SNES).*

## **Résultats de la CAPA HC agrégés 2018**

*\*Sur tous les changements de la nouvelle HC voir la note de service sur la HC 2018 et le document FSU ci-joint*

832 agrégé-e-s étaient **promouvables** à la HC dans l'académie de Grenoble en 2018 toutes disciplines confondues dont **136 collègues** affectés dans **l'enseignement supérieur** (UGA + IEP + Chambéry +...) soit 16% des promouvables.

20 % ont été **proposé-e-s** à la CAPN soit 167 collègues (dont **32 collègues** du Sup soit 24% des proposés !).

**UGA** : 81 collègues de l'UGA étaient promouvables à la HC 2018.  
24 collègues de l'UGA ont été proposés à la CAPN.

#### **Parité H/F (toutes disciplines):**

54 % des promouvables étaient des femmes.  
96 femmes ont été proposées (soit 57% des promouvables).  
14 femmes proposées viennent du Sup.

#### **Le classement selon un barème national**

Les collègues ont été classé-e-s en fonction de leur barème total (avis rectrice + points d'ancienneté\*) allant de 255 points à 175 points (*voir les changements de la HC ci-joint*).

Parmi les 167 **proposé-e-s à la CAPN**, voici la répartition des **avis** de la rectrice :

43	EXCELLENT
89	TRES SATISFAISANT
31	SATISFAISANT
4	A CONSOLIDER

1 collègue a fait l'objet d'une opposition de la rectrice malgré son barème.

La **CAPN HC** agrégé-e-s est prévue début juillet 2018.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin.

*Pour plus d'informations voici ci-joint plusieurs documents (note de service, changements de la nouvelle HC, déclaration liminaire de la FSU en CAPA.*

**Date à retenir : 1 an après PPCR, une réunion d'information ouverte à tous les collègues sera organisée par le SNEP FSU au mois d'octobre 2018 pour faire le bilan de cette réforme. Nous vous donnons donc RDV à la rentrée.**

Vos commissaires paritaires FSU agrégé-e-s

Pour le SNEP FSU: [berangere.philippon@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:berangere.philippon@univ-grenoble-alpes.fr)

Pour le SNESUP FSU: [sally.brown@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:sally.brown@univ-grenoble-alpes.fr)

\*Sur tous les changements de la nouvelle HC voir la note de service sur la HC 2018 et le document FSU ci-joint